

## Compte Rendu

CA 09 mai 2023

Absents excusés : Élise, Cassandra, Patrick A. Marie Hélène, Monique, J. Luc, Dominique,

Présents : Michel, Amal, Loïc, Nicole, Véronique, Georgina, M. Odile, Patrick J., Camille, Anne, Chantal, Élisabeth.

### Préparation de l'AG

#### **Concernant la première partie**

Les propositions suivantes du bureau sont validées :

Faire un point sur le contexte politique dans l'introduction

Ne pas passer trop de temps à détailler les divers rapports, considérant que ceux-ci ont été lus en amont par les participants. L'attention de ces derniers sera attirée sur ce point dans la lettre d'invitation.

Un focus sera fait sur 3 points : la domiciliation, les interventions de sensibilisation en milieu scolaire, le déménagement.

Le vote sur les rapports a lieu à main levée après un temps réservé aux questions des participants.

#### Élection des administrateurs

Il est convenu qu'il n'y aura pas de présentation de tous les candidats au CA. Chacun sera nommé et invité à se lever à l'appel de son nom pour permettre aux personnes présentes de le visualiser. Les nouveaux venus seront invités à se présenter plus longuement s'ils le souhaitent.

Le vote concernant les membres du CA est un vote à bulletin secret.

#### Modification des statuts

Elle portera sur 3 points seulement : l'adresse, les ressources et le mode de convocation (15 jours avant par mail et à défaut par voie postale). Une modification plus approfondie sera envisagée pour l'AG de l'an prochain. Une commission devra être mise en place par le prochain CA pour travailler sur un nouveau texte.

Concernant les revenus, plusieurs questions sont abordées :

une association comme la notre a le droit de faire des bénéfices à condition de ne pas en faire un usage lucratif

Les subventions que nous recevons relèvent-elles toutes du public ? Ne faut-il pas un texte plus large dans le listing de nos ressources?

La possibilité de recevoir des dons d'organismes privés doit apparaître également.

Loïc ré-écrit cette partie

### **Concernant la seconde partie**

le bureau fait 2 propositions :

- une présentation de chaque commission ou groupe d'activité avec débat
- ou une réflexion menée en petits groupe sur un même thème : l'inclusion des « premier-e-s concerné-e-s »

Au nom du fait que la première thématique proposée consiste plus en une écoute qu'en un débat et au nom de la nécessité de poursuivre la réflexion entamée lors de la réunion « premiers concernés » du 16 mars, c'est ce dernier thème qui est retenu : 3 groupes avec 2 animateurs par groupe

La question est posée de la participation de ceux-là même que l'on envisage de mieux intégrer. Un 4e groupe en non-mixité pourrait être envisagé

MOG propose d'organiser une sensibilisation des profs de français, une invitation aux élèves des niveaux 2 et 3 à minima, et un covoiturage pour leur permettre de se joindre à cette 2e partie de l'AG.

Les autres groupes devront intégrer à leur réflexion la question « pourquoi souhaite-t-on réellement intégrer des migrants à nos instances politiques ? »

Chaque groupe élaborera une proposition la proposera lors du retour en plénière et un vote aura lieu pour orienter le travail durant l'année 2023/2024

### **Rencontre avec Mr Bouix député de Bayeux**

Présentation par Élisabeth

participaient à la rencontre Élisabeth, Dominique et 2 personnes de la Cimade (Bénédicte et Samuel)

Visiblement Mr Bouix a appris des choses ( les politiques connaissent bien les sujets des commissions dans lesquelles ils siègent, pas forcément les autres). Pour cette seule raison on peut dire que cette rencontre était pertinente. Mr Bouix a été intéressé par nos apports sur la question de la régularisation par le travail, la régularisation liée à l'acquisition de la langue française, les différences entre les CRA et les LRA

Il a demandé si on avait des propositions d'amendements. Il lui a été répondu que ça ne marchait pas dans ce sens mais que lui pouvait revenir vers nous s'il voulait en proposer. La Cimade lui donne les coordonnées de leur référente chargée de plaider près des parlementaires.

Il a également évoqué la question de la laïcité qui lui "tient à cœur" et invité à la vigilance nos associations qui selon lui pourraient se trouver entraînées à participer avec d'autres à des actions qui ne respectent pas les lois de la république !

Il a affirmé son attachement à l'AME : en tant que pharmacien, il considère ce point comme une question de santé publique.

En revanche il "ne peut pas entendre" nos arguments concernant le danger de la levée des protections liée à une condamnation. Dans le projet, on ne prend plus en compte la peine prononcée par le juge, mais la peine encourue par ce type de délit

Il a écouté nos arguments mais rétorqué que les politiques sont tenus à un discours ferme sur ces sujets, du fait du discours ambiant et de la montée de l'extrême droite !

### **Utilisation du fond social**

J. Luc, trésorier, absent ce jour, a interpellé le bureau:

Nous avons, sur le fond social, aidé au financement de trajets de personnes qui doivent se rendre à Paris pour retirer leur titre de séjour. De la sorte nous nous trouvons dans une situation paradoxale : d'un côté nous recevons de l'argent public (à défaut de subvention directe la réduction d'impôts de 66% pour les donateurs contribue à notre financement), de l'autre nous utilisons cet argent pour palier les manques de l'état. Comment et auprès de qui dénoncer cette situation ?

Débat:

Mais n'est-ce pas tout ce que l'on fait qui pallie aux manques de l'état ?

La question de l'interdiction de gagner de l'argent en travaillant est à considérer aussi.

Quel est notre statut précis ? Sommes nous reconnus comme association d'intérêt général ? Nos donateurs risquent-ils de perdre cette réduction d'impôts, en représailles ?

à l'issue du débat,

aucune décision ferme n'est prise

Camille nous propose d'élaborer une motion pour le prochain congrès de la FASTI

Par ailleurs il est noté que le secours catholique n'assume plus cette l'aide aux trajets et a proposé de bâtir des cofinancements.

### **Point de la réunion du 26 avril avec le groupe anti racisme et solidarité**

Ce groupe est un groupe local constitué de mouvements politiques et d'associations. Il s'est appelé « coordination des exilés » puis « antiracisme et solidarité », ce qui fait qu'on l'identifie mal. La réunion du 26 avril avait entre autres objectifs la préparation d'une réunion publique le 3 mai et l'organisation de la fête des communautés ;

J. Luc Monique et Marie Odile y ont participé. Concernant la réunion publique, les associations (Cimade et ASTI ) la jugent prématurée, au vu du report de la loi et dans l'attente du nouveau texte. De plus elle est peut-être mal venue au moment ou nous consultons les élus. Il est donc décidé de la reporter.

Le texte qui avait été élaboré se transforme en un tract qui a été distribué, lors de la manifestation du 1er mai.

Par ailleurs une personne du groupe s'engage à contacter les cinémas d'art et essai pour envisager une projection/débat du film « les engagés »

Concernant la fête des communautés, l'ASTI a réaffirmé sa participation. La banderole commune pour la LDH, la Cimade et l'ASTI est en cours d'élaboration.

### **Infos :**

**cours de français :** La Cimade nous a interpellés pour qu'on refasse une rencontre entre bénévoles des diverses associations (comme nous l'avons déjà fait par le passé ). Ce n'est pas une formation mais un temps d'échange Cela se passera le 24 juin à la maison des associations.

### **Formation gouvernance :**

Rappel des dates : mercredi 21 et vendredi 23 de 9 heures à 17 heures à la MDS

Un questionnaire nous a été envoyé par S3A pour préparer cette rencontre. Chaque personne inscrite doit le remplir.

•

### **Questions diverses**

#### **Place aux assocs :**

le CA donne son accord pour y participer

#### **Renouvellement du contrat ménage :**

le CA donne son accord

#### **rencontre MDS avec Mme Simonnet**

Il a été fait une visite des locaux, Madame Simonnet a pu vérifier l'état (gouttières) et constater qu'on avait des espaces libres pour accueillir d'autres associations.

La MDS a insisté auprès d'elle sur le fait que notre présence dans ces lieux permet l'entrée d'un loyer et évite que le bâtiment ne soit squatté.

Concernant notre avenir, notre bail se termine en décembre, mais à priori il n'y a pas de projets immédiats sur l'immeuble. Mme Simonet doit rencontrer Inolya prochainement elle va évoquer l'idée d'un bail plus long. Cependant elle nous demande de rester en contact avec les bailleurs sociaux. Pour ceux-ci, nous sommes des locataires solvables, ce qui constitue un plus. Par ailleurs les nouveaux bâtiments qui se construisent sont parfois équipés au rez-de-chaussée d'un espace collectif.

Elle a évoqué d'éventuels bâtiments disponibles du côté de sainte Thérèse, elle en parle à Mr Joyaux, adjoint en charge des questions d'urbanisme.

Assemblée générale le 3 juin

Prochain CA le 5 juin